

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 29 AVRIL 2016

Présents : Michel FISCHER, Véronique PAILLARD, Henri GUICHARD, Brigitte BONDIVENNE, Laurent BRAYARD, Laurence CAMBRAY, Louis LUX, Chantal REYBARD, Isabelle SAILLARD, Delphine PRUDENT, Michel TRONTIN.

Excusés : Alain MAUBEY *qui donne pouvoir à Laurence CAMBRAY*, Jocelyne FAUVEY *qui donne pouvoir à Brigitte BONDIVENNE*, Sébastien LONGIN *qui donne pouvoir à Chantal REYBARD*.

Absent : Hubert POMMIER

Secrétaire de séance : Laurence CAMBRAY.

ACHAT DE TERRAINS

Le Conseil municipal après en avoir délibéré décide l'achat de deux parcelles :

- Parcelle AD n°03 « en Condamine » : nécessaire à la réalisation des travaux d'aménagement du carrefour de la rue du Jura et du chemin de Condamine.
- Parcelle AE n°203 jouxtant le terrain destiné à recevoir le futur parking face à la résidence Bellecombe.

TRAVAUX – TRAVERSEE DE MACORNAY

Les travaux sont en cours d'achèvement. Après l'effacement des réseaux, l'aménagement des trottoirs et carrefours, restent à réaliser les plateaux de ralentissement et le parking face à la mairie.

Fin mai, les travaux de finition des revêtements de chaussée seront pris en charge par le Conseil départemental.

Les travaux concernant la portion située après le pont à la sortie de Macornay en direction de Lons seront achevés après l'intervention de GRDF sur une conduite de gaz située sous le pont et nécessitant des travaux de réfection.

Suite à la consultation d'entreprises pour des travaux d'aménagement d'un parking face à la résidence Bellecombe, il a été décidé de confier les travaux à l'entreprise EUROVIA. Ces travaux comprennent un décapage du terrain, la pose de bordures et caniveaux, la pose d'un enrobé et le marquage au sol afin de matérialiser 20 places de parking.

AFFAIRES EN COURS ET QUESTIONS DIVERSES

↪ Une commission « RUELLES ET PATRIMOINES » a été nommée pour effectuer le recensement des éléments patrimoniaux sur la commune afin de définir les prescriptions de nature à assurer leur préservation dans le cadre de l'élaboration du PLU.

↪ Vitesse des véhicules à Vaux-sous-Bornay : le Conseil municipal a pris connaissance d'une remarque concernant la vitesse des véhicules circulant à Vaux – il est rappelé qu'en agglomération la vitesse est limitée à 50 km/h.

↪ CCDSA : le Maire informe les conseillers de l'avis favorable donné par le CCDSA à l'agenda proposé par la commune pour la réalisation de travaux d'accessibilité aux personnes handicapées de 3 établissements (Mairie, Foyer rural, Agence postale) soit :

Mairie (2016-2018) : signalétique, aménagement escalier et rampe existante et une place de stationnement

Foyer rural (2019-2021) : aménagement cheminement extérieur et sanitaires

Agence postale communale (2019-2021) : aménagement de l'accès au guichet et mise en place de bandes d'éveil

↪ Le Conseil municipal

- prend connaissance du compte rendu de la réunion du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Val de Sorne,
- informe que la cérémonie du 8 Mai - commémoration de la victoire de 1945 aura lieu à 11H30
- signale que la commission pour le fleurissement interviendra le 21 Mai
- concernant la fibre optique, le Conseil Départemental informe de sa mise en service pour mi-juin.

Le Maire,

La Secrétaire de Séance,

Michel FISCHER

Laurence CAMBRAY